



# IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ARTISANALES

Résultats de l'enquête FFCGA auprès de ses adhérents  
Juillet 2020



### Précisions méthodologiques:

*La présente enquête a été réalisée via un questionnaire à renseigner en ligne. L'enquête s'est déroulée entre le 10 juin et le 7 juillet 2020.*

*Le questionnaire a été adressé aux sociétés coopératives artisanales, aux adhérents des Unions et Fédérations membres de la FFCGA ainsi qu'à quelques coopératives non-adhérentes, soit 140 coopératives au total.*

*81 réponses ont été recueillies, soit un taux de réponse de 58%.*

*Les coopératives ayant répondu représentent dans le secteur de la coopération artisanale (FFCGA):*

*73% du chiffre d'affaires, 90% du nombre d'artisans coopérateurs et 87,5% du nombre de salariés des coopératives.*

*Elles sont présentes sur 70 départements et territoires (Métropole et Outre-Mer).*

*Les extraits des commentaires de coopératives sont retranscrits en l'état.*

# CONCLUSION DE L'ENQUETE

L'impact de la crise sanitaire auprès des coopératives artisanales a été très disparate selon la fonction de la coopérative, le secteur d'activité dans lequel elle intervient, son historique, sa structure financière, etc... De fait, difficile de présenter une conclusion exhaustive et homogène, eu égard à la typologie très variée des coopératives d'artisans.

Les résultats de l'enquête ci-après mettent néanmoins en exergue les points suivants :

**Une volonté farouche des coopératives artisanales de continuer à travailler**, au service de leurs artisans sociétaires, pour préserver l'activité de ces derniers

**Une capacité à s'adapter rapidement à la situation sanitaire et économique** et à ses aléas, grâce à la double qualité des sociétaires qui sont à la fois utilisateurs de la coopérative et décideurs au sein des instances d'administration et de gestion de leur coopérative. Les artisans élus sont en lien direct avec le marché et de fait, très réactifs (remontées d'informations et prises de décisions)

**L'importance des fonds propres des coopératives**, pour disposer d'une trésorerie permettant de passer la crise et pour maintenir des relations commerciales équilibrées avec leurs interlocuteurs économiques: fournisseurs, établissements bancaires, assureurs et garants, etc...

**L'importance de la mise en œuvre effective des principes coopératifs** qui permettent aux coopératives artisanales et à leurs associés artisans de rester solidaires pendant la crise

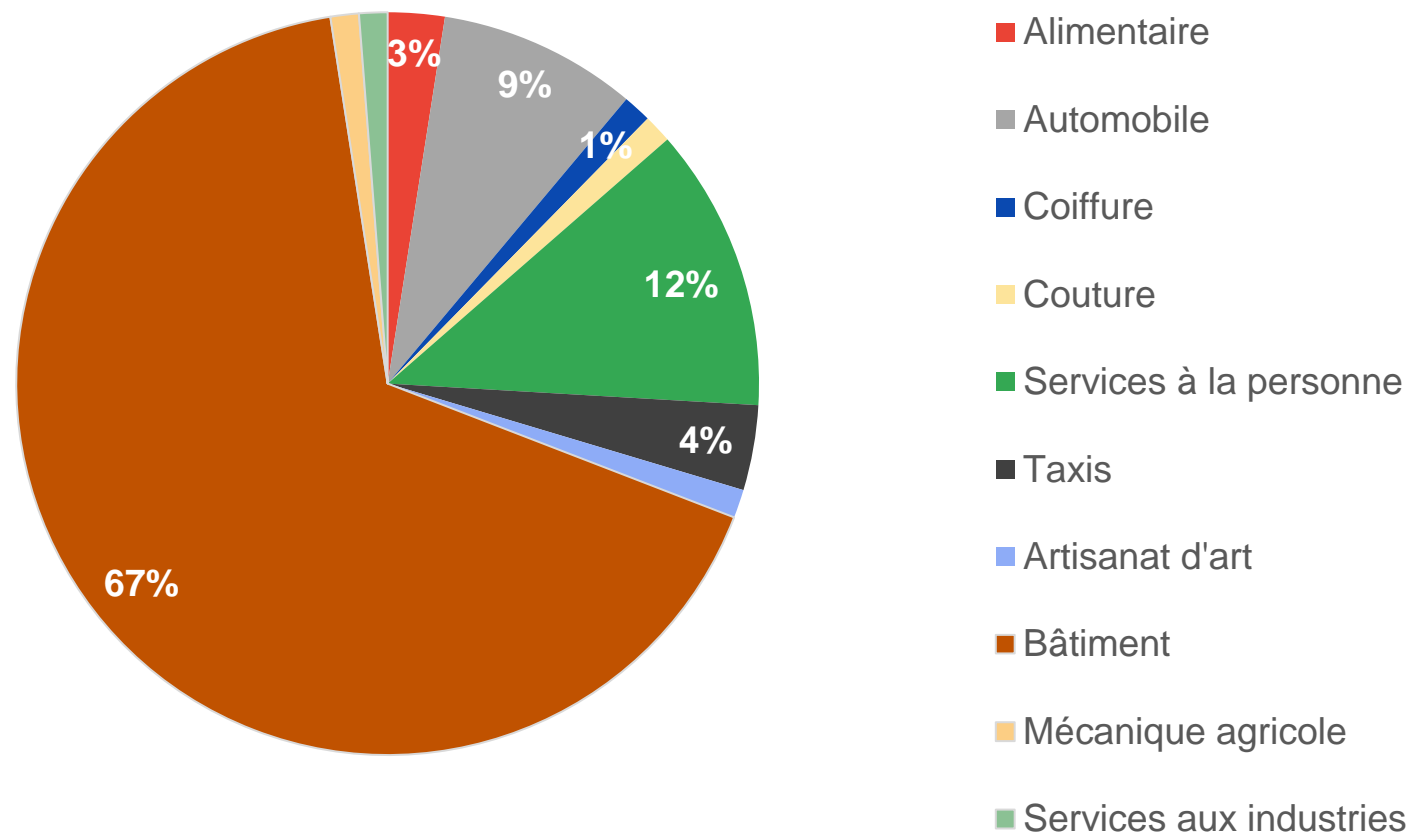
**L'attention portée au personnel salarié et au maintien de l'emploi** : 91% des coopératives artisanales n'ont pas ou n'envisagent pas de licencier ! Dans une coopérative, la qualité du service aux adhérents passe par le maintien des équipes

A moyen terme, les coopératives artisanales insistent sur l'importance :

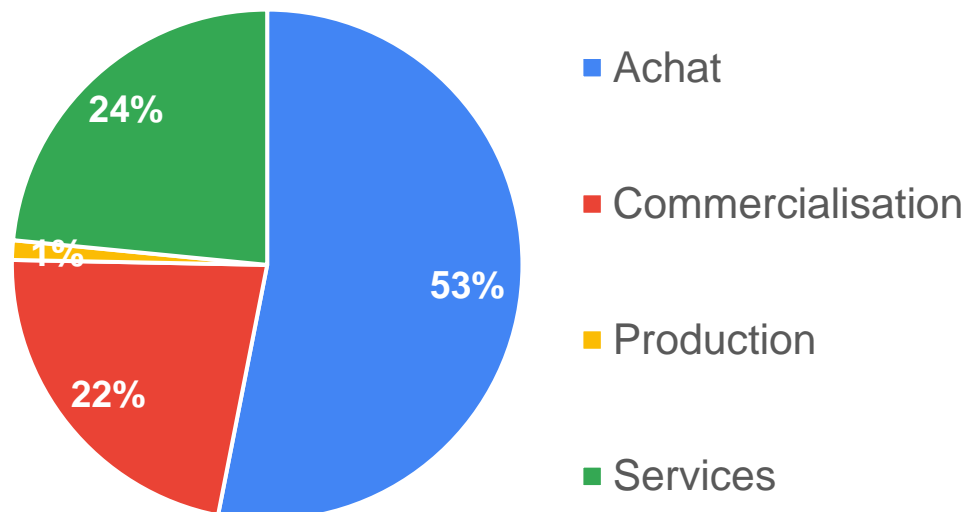
**De l'endettement lié au PGE** : Des mesures de soutien, stables, pérennes et claires de la part des Pouvoirs publics seront indispensables pour assurer la trésorerie des coopératives et leur permettre de passer la crise

**Du rôle-clé des artisans sociétaires au sein de leur coopérative** : outre le maintien de leur activité dans leurs marchés respectifs, **les Pouvoirs publics doivent inciter et aider les artisans à contribuer au renforcement des fonds propres de leur coopérative** dans la durée, via un mécanisme public incitatif (crédit d'impôt sur les sociétés ?) leur permettant d'augmenter dans la durée leur engagement en capital dans leur coopérative

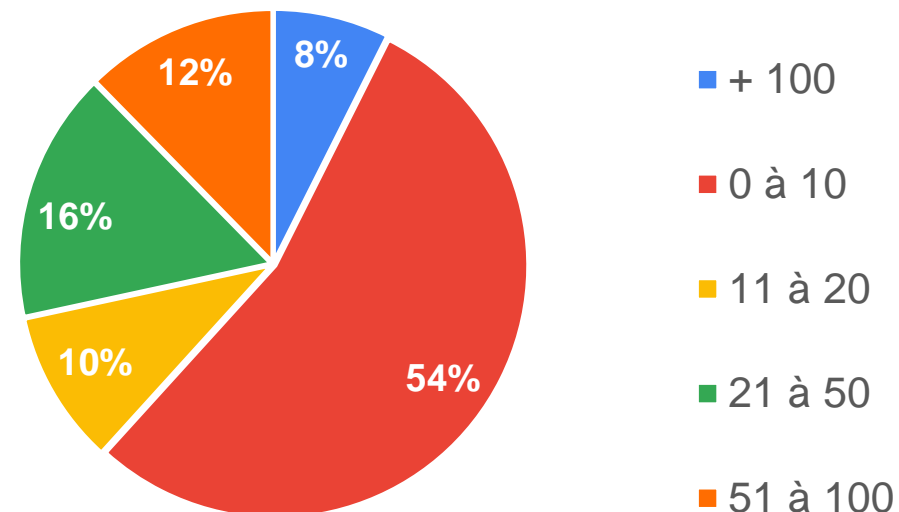
## Secteurs d'activité:



## Fonctions des coopératives et emplois:



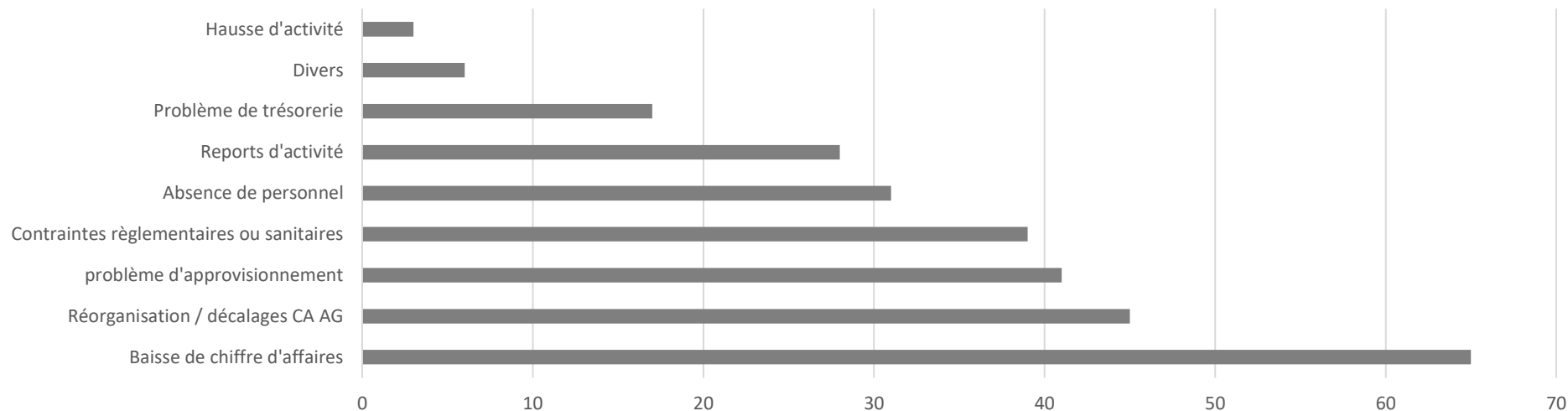
Fonction des coopératives



Salariés dans les coopératives



# 1- Typologie des impacts de la crise sur les coopératives



➔ Seules 6 coopératives n'ont coché qu'un seul impact. Les coopératives artisanales sont donc « multi-impactées » par la crise.

➔ Extraits de commentaires de coopératives:

« Gros problèmes pour l'approvisionnement en masques et gels »

« Forte dégradation de l'assurance crédit fournisseurs (SFAC) »

« La recherche d'informations juridiques a été réellement chronophage »

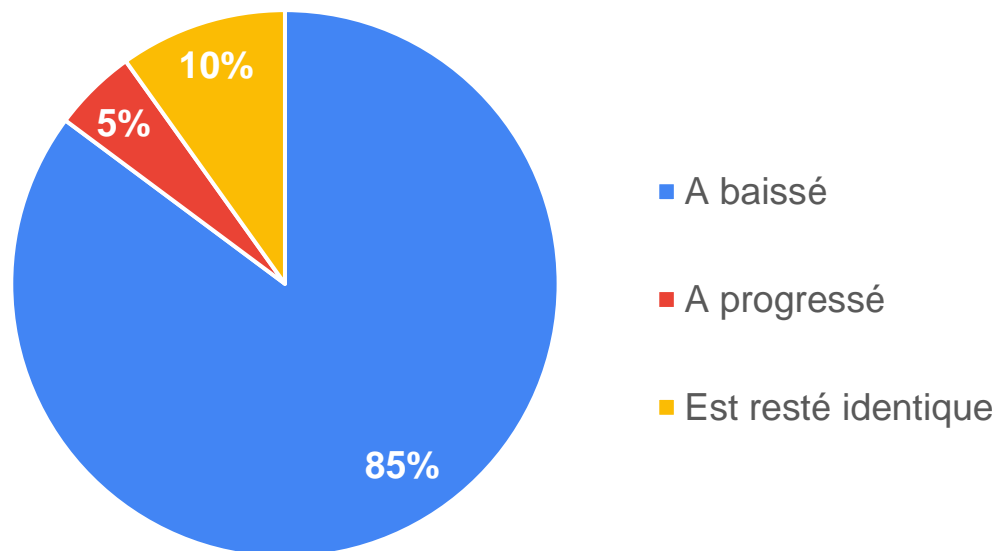
« Impossibilité d'atteindre nos objectifs de fin d'année ce qui entraînera probablement des pertes en fin d'année »

« Activité de nos adhérents reportée »



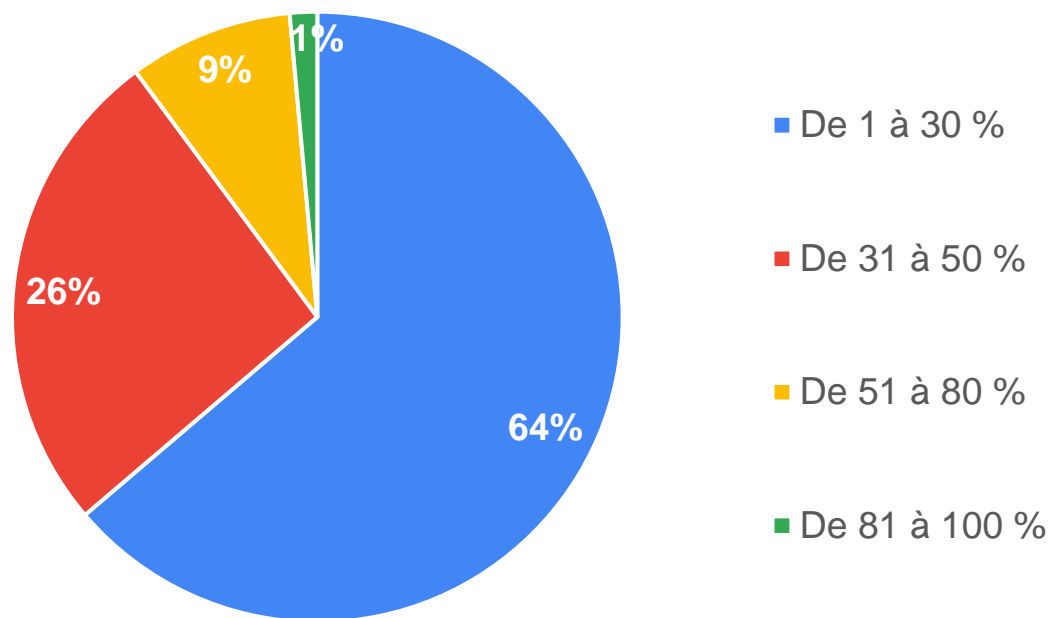
## 2- Chiffre d'affaires des coopératives

Dans la période mars-avril-mai 2020 (confinement), le chiffre d'affaires de votre coopérative par rapport à la même période 2019:



➔ Secteurs d'activité où des coopératives ont vu leur chiffre d'affaires progresser: bâtiment, services à la personne, alimentaire et couture.

## Pourcentage de baisse du chiffre d'affaires:



➔ Secteurs d'activité où des coopératives ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 30%: bâtiment, automobile, coiffure, services à la personne, services aux industries, taxis.

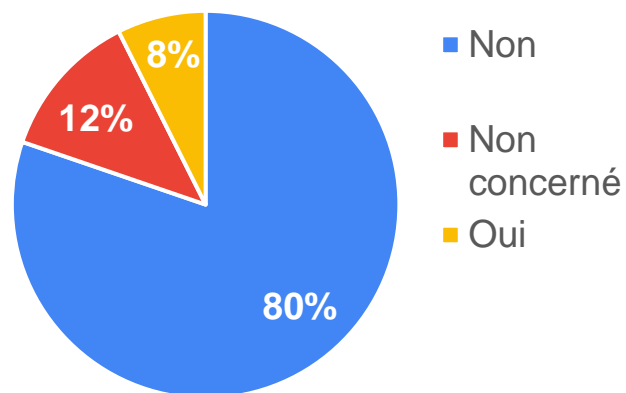




## 3- Emploi des salariés de coopératives

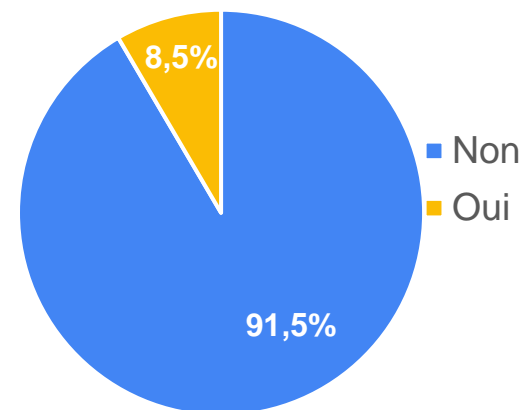
Si vous avez des salariés, avez-vous licencié ou envisagez-vous des licenciements ?

Ensemble des réponses:



➔ Les 12% des coopératives artisanales non concernées sont celles qui n'ont pas de salariés.

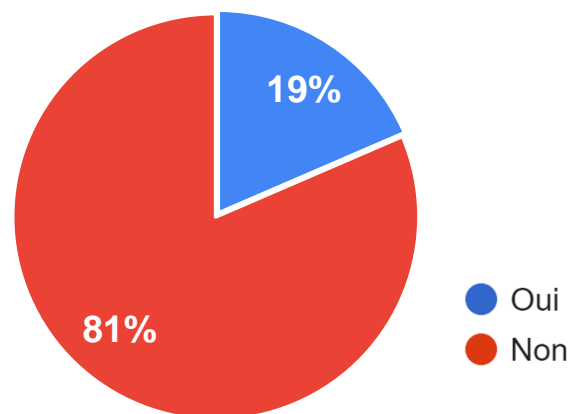
Parmi les entreprises concernées:



➔ Parmi les coopératives concernées (réponse oui ou non), 91,5% d'entre-elles n'ont pas ou n'envisagent pas de licencier. Parmi celles qui envisagent des licenciements (toutes d'achat), deux tiers ont eu un problème d'absence de personnel pendant le confinement.

## 4- Fonctionnement interne et nouvelles pratiques

La crise sanitaire a-t-elle modifié votre mode de fonctionnement interne?



➔ Une très large majorité des coopératives artisanales était déjà en capacité de s'adapter à une situation de crise. Elles ont ainsi pu continuer à apporter du service à leurs adhérents.

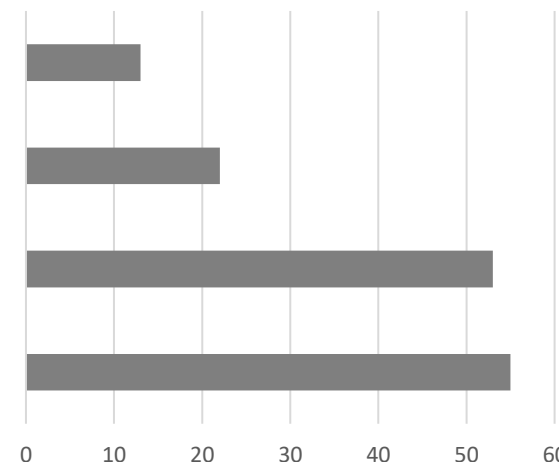
Si oui:

Dématérialisation des tâches

Réorganisation des équipes

Visioconférences

Télétravail



➔ Extraits de commentaires de coopératives:

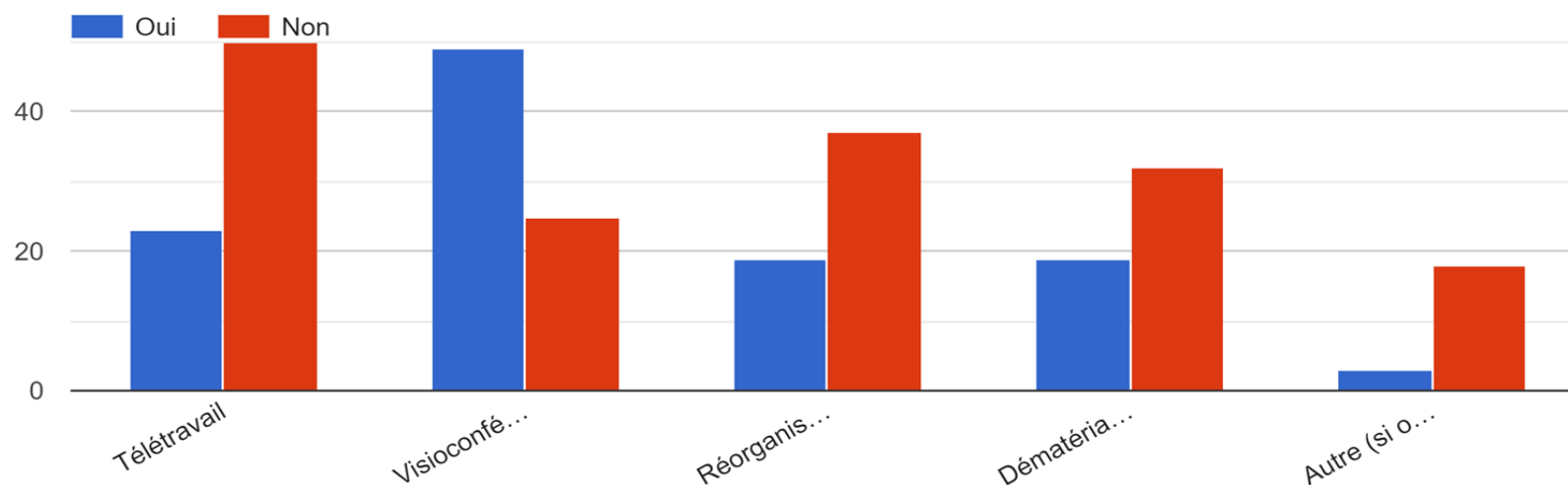
« Globalement cela a été accepté par l'ensemble des collaborateurs et nous avons pu mettre en place de nouvelles méthodes et sûrement du télétravail »

« La visio concerne les rdv fournisseurs. Télétravail pour le service financier et comptable »

« Adaptation pendant la période de confinement la coop n'a jamais fermé et a assuré ses livraisons »



Allez-vous conserver ces nouvelles pratiques une fois la crise terminée ?



- ➔ *Seule la visioconférence est majoritaire dans les modifications de pratiques qui seront conservées après la crise.  
Pour les principales « nouvelles pratiques », environ un quart des coopératives déclare l'envisager.*

## 5- Principes coopératifs

Parmi les 7 principes coopératifs ci-dessous, lesquels prennent, selon vous, tout leur sens pour votre coopérative dans la crise actuelle ?



➔ Extraits de commentaires de coopératives:

« Une coop une entreprise de service de ses adhérents c'est sa raison d'être »

« Nos adhérents ont bénéficié du même service malgré la crise que ce soit la livraison ou la réponse au devis »

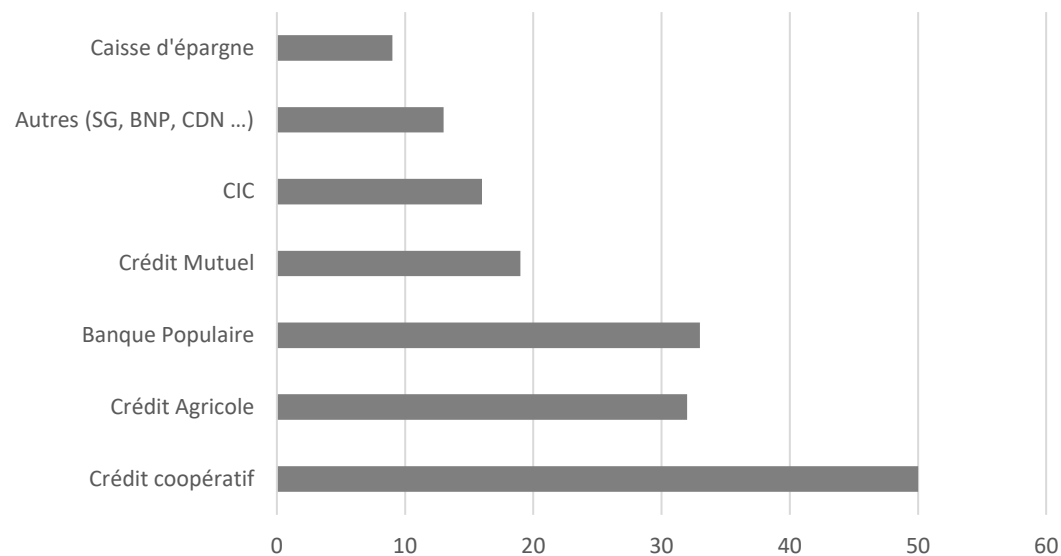
Notre coopérative est restée ouverte durant la crise pour assurer un service aux adhérents alors que les distributeurs de notre secteur étaient fermés pour des raisons de rentabilité, imposées par leur siège »

« La coopérative est restée toujours ouverte alors que la distribution a regardé l'économique et est restée fermée pour toucher au maximum l'activité partielle. Nos adhérents ont reconnu et félicité l'engagement coopératif »



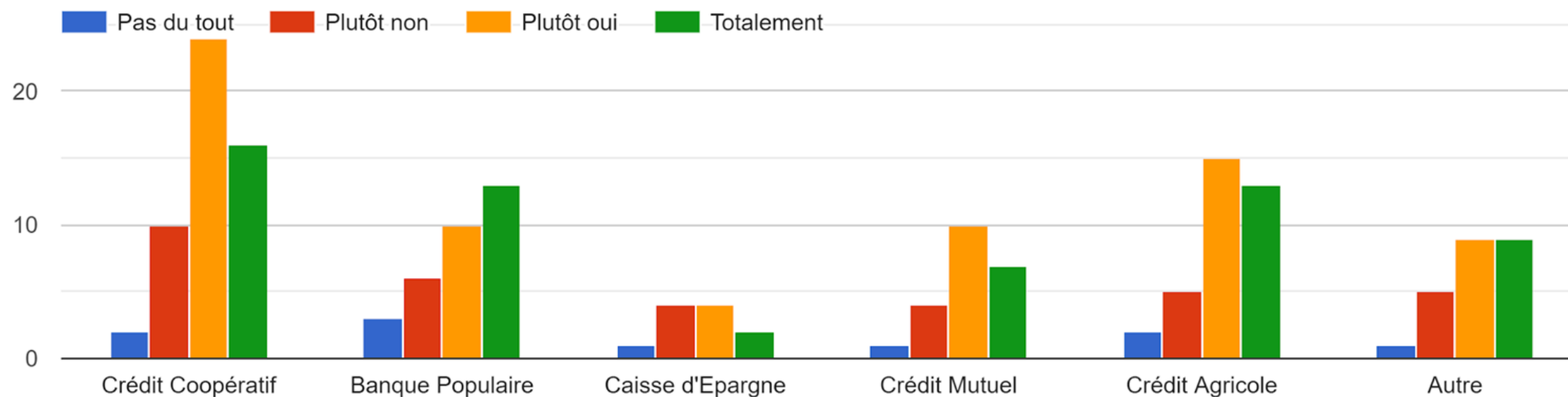
## 6- Partenaires bancaires et aides publiques

Quels sont vos partenaires bancaires ?



➔ *Plus de 83% des partenaires bancaires des coopératives artisanales sont des banques coopératives ou mutualistes.*

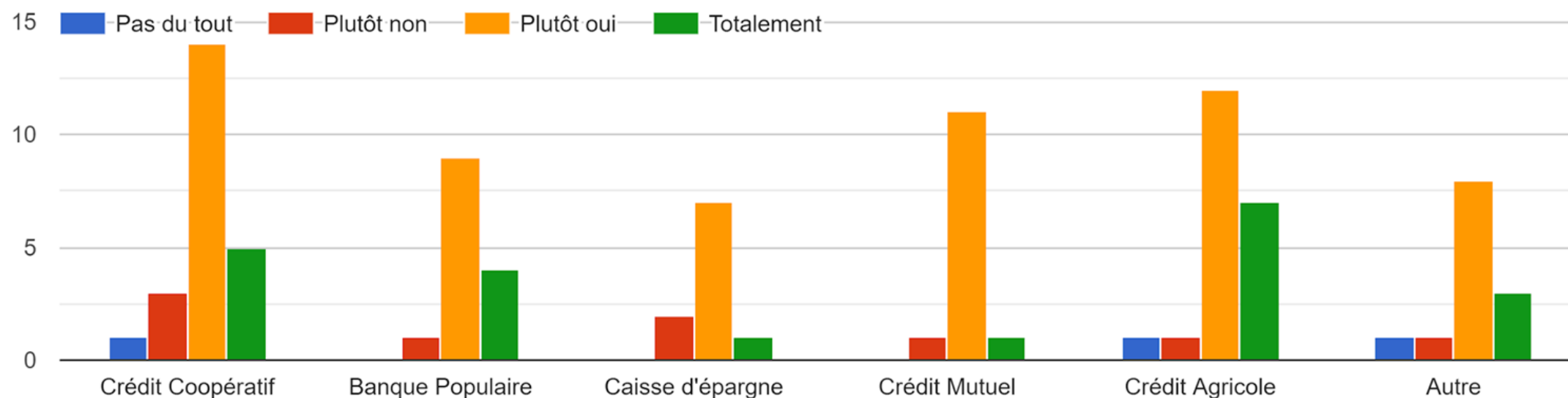
Pendant la crise, estimez-vous que vos partenaires bancaires ont été réactifs (plusieurs choix de banques possibles) ?



➔ *Le taux de satisfaction (totalement + plutôt oui) à la réactivité des partenaires bancaires est largement positif. Il illustre et matérialise, en période de crise, le principe « d'inter-coopération ».*

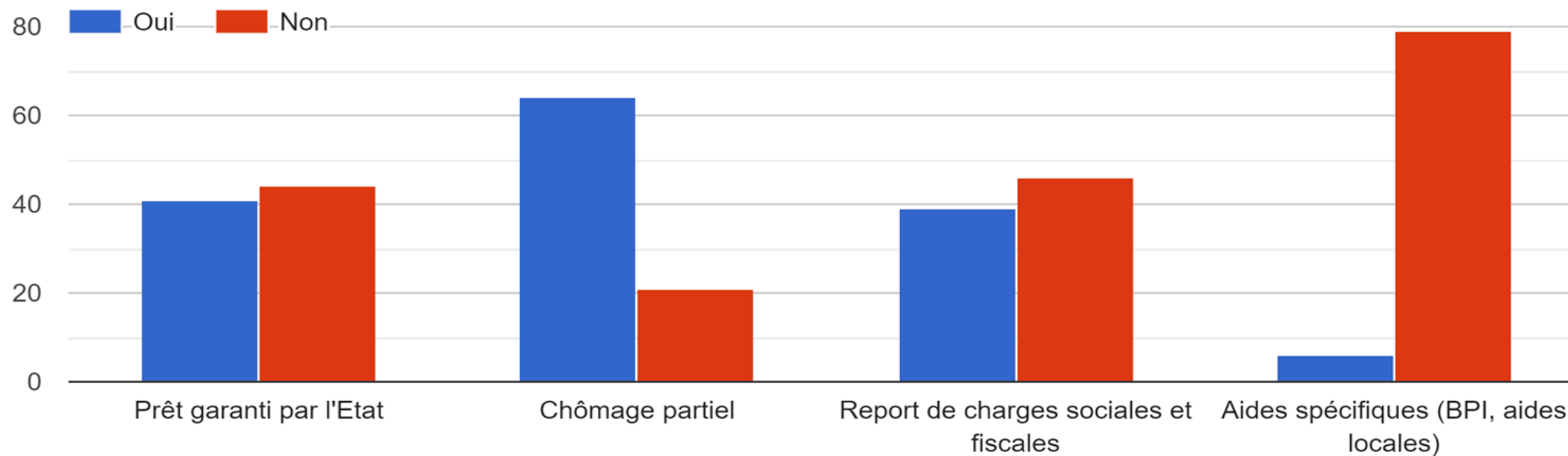
➔ *Extraits de commentaires de coopératives:  
« Ont été très rapides à s'inquiéter de nos besoins éventuels »  
« Très bon accompagnement, excellente réactivité et soutien total »*

Pendant la crise, estimez-vous que vos partenaires bancaires ont été efficaces en termes de solutions financières (plusieurs choix de banques possible) ?



➔ *Le taux de satisfaction (totalement + plutôt oui) pour l'efficacité des solutions financières apportées par les partenaires bancaires est largement positif. Lecture à mettre notamment en perspective avec le PGE mis en place par les Pouvoirs publics (voir plus loin).*

Pendant la crise, avez-vous sollicité/activé un ou plusieurs dispositifs publics de soutien suivants (plusieurs choix possibles) ?



➔ 74% des coopératives ont sollicité la mesure de chômage partiel, 48% le PGE, 44% le report de charges sociales et fiscales.

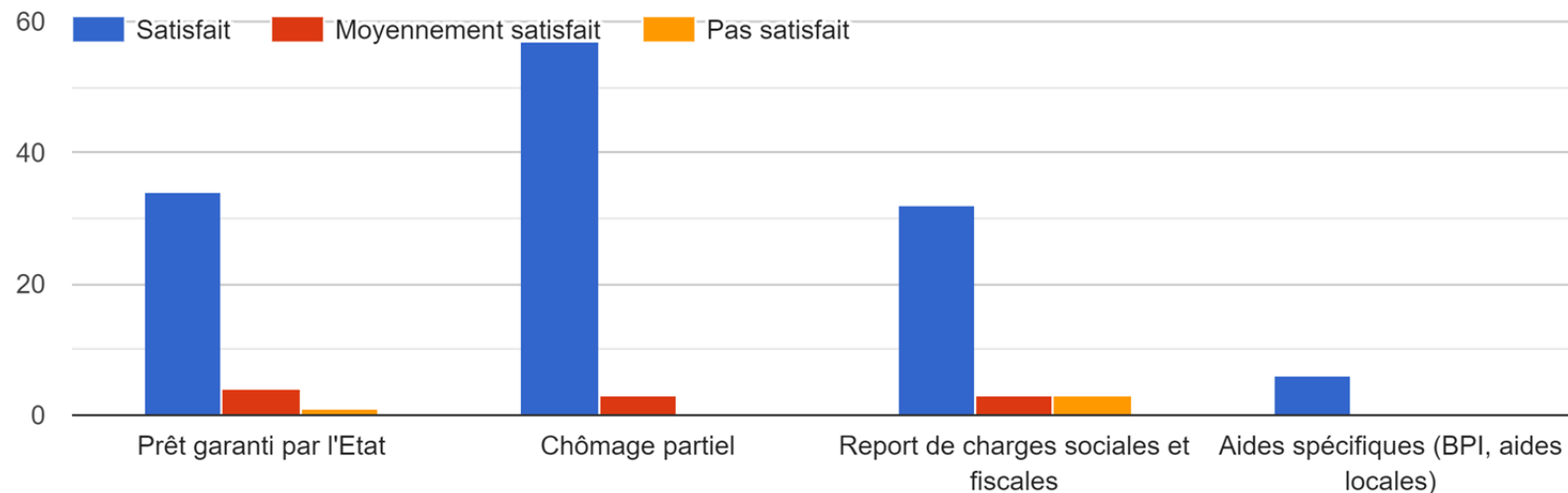
A noter que 41% des coopératives ayant sollicité au moins un dispositif parmi PGE, chômage partiel et report de charges sociales et fiscales, ont sollicité ces trois dispositifs.





## Niveau de satisfaction:

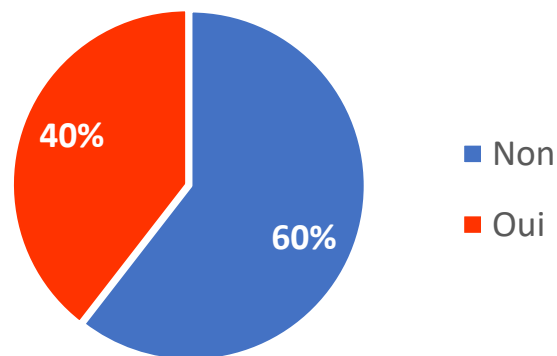
Si vous avez activé un dispositif de soutien, êtes-vous satisfait ?



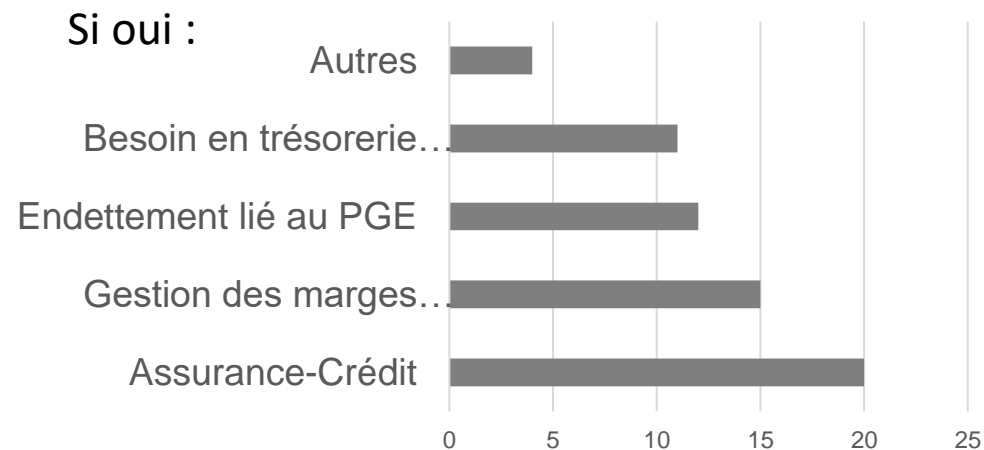
➔ *Parmi les coopératives artisanales ayant sollicité un dispositif public de soutien, une très large majorité témoigne de sa satisfaction.*

## 7- Problématiques financières pour les mois à venir

Allez-vous faire face, pour les mois à venir, à d'autres problématiques financières ?



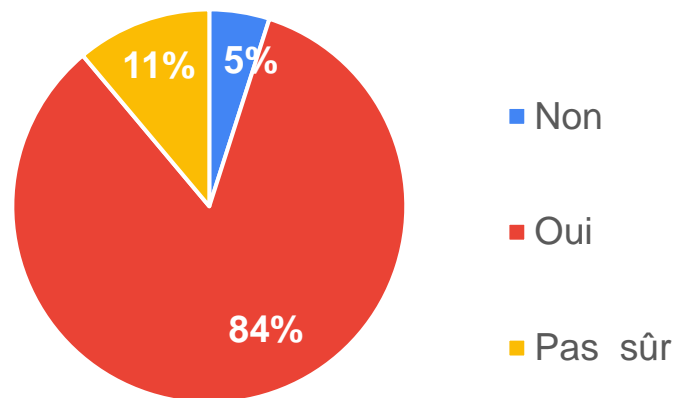
- ➔ Les pourcentages de réponses sont à mettre en perspective avec :
- le secteur d'activité (plus ou moins impacté) + la localisation sur le territoire
  - la fonction de la coopérative (structures financières et besoins différents)
  - 62,5% des coopératives ayant répondu « oui » citent l'assurance-crédit, 43,7% la gestion des marges, 37,5 % l'endettement au PGE et « 34,3% le besoin en trésorerie
  - 59% des coopératives ayant répondu oui sont confrontées à au moins deux des problématiques financières.



- ➔ Extraits de commentaires de coopératives:
- « Réduction unilatérale de la couverture des assureurs crédit »
  - « Certains adhérents auront des difficultés à rembourser leur PGE »
  - « Cela dépendra des commandes, qui ont l'air de revenir »
  - « Il est possible que certaines assurances-crédit baissent leur notation, pas encore le cas pour le moment ».
  - « Les restrictions d'assurance crédit peuvent conduire des coopératives à solliciter un PGE complémentaire, ce qui n'était pas le but initial ».



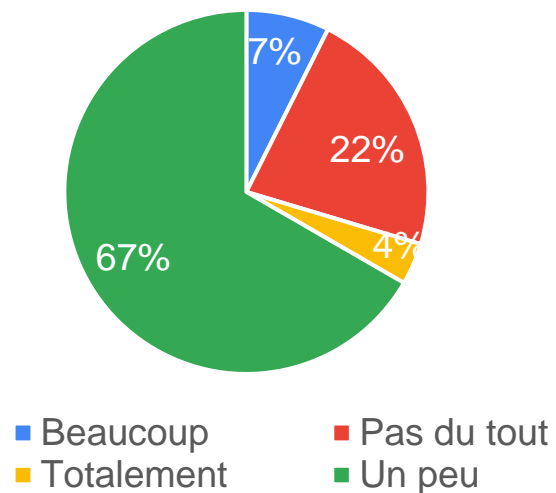
Report de charges: pensez-vous que votre coopérative sera en capacité, au 2<sup>nd</sup> semestre 2020, de payer les reports de charges mis en place pendant la crise sanitaire ?



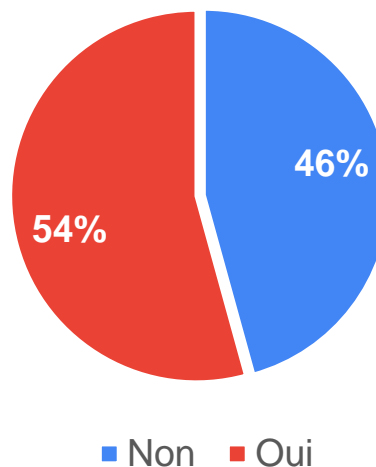
➔ 84% des 44% de coopératives ayant sollicité le report de charges pense être en capacité de les payer au 2<sup>nd</sup> semestre 2020.

## 8- Les nouvelles règles sanitaires

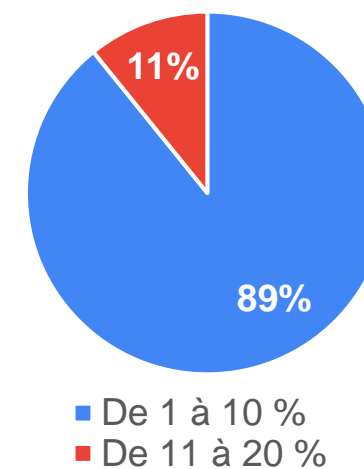
Les nouvelles règles sanitaires (EPI, distanciation ...) impactent-elles le fonctionnement et l'activité de votre coopérative ?



Si oui, génèrent-elles un surcoût de fonctionnement ?



Si oui, de quel ordre est-il ?





## 9- Commentaires des coopératives artisanales sur la crise

➔ Extraits de commentaires de coopératives:

*« Nous allons encore plus mettre en avant la force de la coopérative qui a été proche de ses adhérents pendant la crise »*

*« Que dire... tout le monde a certainement fait au mieux de ses moyens. Il faudra en tirer les leçons. Rien n'est jamais figé, il faut faire preuve de souplesse et d'adaptation »*

*« Effet positif induit: développement de l'esprit coopératif entre adhérents et environnement local »*

*« Difficultés liées à l'acheminement du courrier: retard dans les règlements clients, chèques perdus... Factures impayées et relances plus importantes que l'année précédente aux mêmes mois »*

*« Le COVID nous a permis de marquer encore plus notre différence. Proximité, échange, partage, réactivité service et cohésion ont été les ingrédients pour limiter l'impact de cette crise sur nos entreprises »*

*« Situation sanitaire très difficile à gérer, cependant notre modèle coopératif basé sur des valeurs fortes de service aux adhérents devrait apporter un soutien à nos sociétaires. Il est très probable que les artisans ont moins bien été servis par la distribution. A faire connaître auprès des artisans du bâtiment ».*

# CONCLUSION DE L'ENQUETE

L'impact de la crise sanitaire auprès des coopératives artisanales a été très disparate selon la fonction de la coopérative, le secteur d'activité dans lequel elle intervient, son historique, sa structure financière, etc... De fait, difficile de présenter une conclusion exhaustive et homogène, eu égard à la typologie très variée des coopératives d'artisans.

L'enquête met néanmoins en exergue les points suivants :

**Une volonté farouche des coopératives artisanales de continuer à travailler**, au service de leurs artisans sociétaires, pour préserver l'activité de ces derniers

**Une capacité à s'adapter rapidement à la situation sanitaire et économique** et à ses aléas, grâce à la double qualité des sociétaires qui sont à la fois utilisateurs de la coopérative et décideurs au sein des instances d'administration et de gestion de leur coopérative. Les artisans élus sont en lien direct avec le marché et de fait, très réactifs (remontées d'informations et prises de décisions)

**L'importance des fonds propres des coopératives**, pour disposer d'une trésorerie permettant de passer la crise et pour maintenir des relations commerciales équilibrées avec leurs interlocuteurs économiques: fournisseurs, établissements bancaires, assureurs et garants, etc...

**L'importance de la mise en œuvre effective des principes coopératifs** qui permettent aux coopératives artisanales et à leurs associés artisans de rester solidaires pendant la crise

**L'attention portée au personnel salarié et au maintien de l'emploi** : 91% des coopératives artisanales n'ont pas ou n'envisagent pas de licencier ! Dans une coopérative, la qualité du service aux adhérents passe par le maintien des équipes

A moyen terme, les coopératives artisanales insistent sur l'importance :

**De l'endettement lié au PGE** : Des mesures de soutien, stables, pérennes et claires de la part des Pouvoirs publics seront indispensables pour assurer la trésorerie des coopératives et leur permettre de passer la crise

**Du rôle-clé des artisans sociétaires au sein de leur coopérative** : outre le maintien de leur activité dans leurs marchés respectifs, **les Pouvoirs publics doivent inciter et aider les artisans à contribuer au renforcement des fonds propres de leur coopérative** dans la durée, via un mécanisme public incitatif (crédit d'impôt sur les sociétés ?) leur permettant d'augmenter dans la durée leur engagement en capital dans leur coopérative